



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

RADIOPROTECTION - DPC 13002525051

Radioprotection des patients en
odontologie en CLASSE VIRTUELLE - -
PROGRAMME INTÉGRÉ (Revalidation
Obligatoire - Formation validante)



Mise à jour du document le 01/06/2026

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Appliquer la réglementation sur la radioprotection des patients
- Maîtriser les connaissances attendues en radioprotection

A l'issue de l'évaluation finale de vos connaissances, vous obtiendrez l'attestation de radioprotection pour 10 ans (obligatoire depuis le 19/06/2009)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

SESSIONS 2026 : Numéro d'action DPC 13002525051

- **Classe virtuelle du 18 juin 2026 + EPP avant et après**

Pour vous inscrire, connectez vous sur votre compte DPC | [Mon DPC \(agencedpc.fr\)](http://MonDPC.agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

FORMATEURS

Dr Patrick BONNE

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

DURÉE

1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1 : Les effets des radiations ionisantes sur l'organisme

- Définitions brèves des RX et leurs propriétés
- Conséquences au niveau de l'ADN
- Des mutations des cellules aux cancers :
 - > Les effets déterministes
 - > Les effets stochastiques
 - > Les effets tératogènes

Module 2 : Comparaisons des doses naturelles avec les doses en radiodiagnostic

- Les doses naturelles
- Retro alvéolaires argentiques/numériques, status en paro, panoramique, Cone Beam, téléradio, scanner

Module 3 : Les principes fondamentaux de la radioprotection des patients

- La justification : explications et critères
 - Selon le guide ASN 2006 chapitre 2 pour les examens 2D
 - Selon le guide pour Cone Beam ADF 2015 pour la 3D
- L'optimisation : principe ALARA et ALADA
- La limitation

Module 4 : Les obligations à respecter pour l'utilisation des RX :

- À chaque cliché
- Les dosimètres
- La PCR
- Les affichages, la signalétique
- Les aménagements de la structure
- Les contrôles des générateurs et leurs périodicités

Module 5 : Savoir présenter et expliquer la radioprotection aux patients et aux salariés

- Les arguments
 - Pour les enfants
 - Pour les femmes enceintes
 - Pour les patients traités en radiothérapie

Module 6 : Bonnes astuces pour réussir tous ses clichés en fonction des différents appareils

- Les bons réglages
- Les limiteurs de champs
- Les techniques de substitution

TARIF

De 360€ à 689.70€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : 623.20€

Tarif hors DPC : 360€

CALENDRIER

PROGRAMMES INTÉGRÉS :

- **18 juin 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)**

Chaque **programme intégré** comprend :

- une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
- une **action d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la

formation et en aval de la formation.

En intra :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation: le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 100%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **45 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés sur les 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

Programme intégré DPC : à hauteur de 689.70 €

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 300 €*

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

*Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

VALIDATION

Une attestation de formation à la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants, valable 10 ans, vous sera envoyée par email dans les 7 jours qui suivent la formation.

SPÉCIALITÉ

Réglementaire

